
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00394157 2





LE PARI

DU MÊME AUTEUR

Exercices du chemin de la Croix, d'après les tableaux du peintre Denis.

Edition d'Art, in-16, broché, 7 fr. 50.

PARIS. GABRIEL BEAUCHESNE.

La Crise des Cérémonies Religieuses et de la Musique sacrée. . . . . 3 fr.

PARIS. LETHIELLEUX.

La Musique allemande . . . . 3 fr.

PARIS. LETHIELLEUX.

Rome et Louvain (épuisé).

PARIS. LETOUZEY.

BLAISE PASCAL

Le Pari

Avec un Discours critique
par
CLÉMENT BESSE
Professeur à l'Institut Catholique de Paris



PARIS
GABRIEL BEAUCHESNE, RUE DE RENNES, 117
MCMXXI

Nihil obstat

J. VERDIER,

Sup. Sem. Inst. Cath.

IMPRIMATUR

Parisiis, die 17ª Novembris 1921

✝ ALFRIDUS,

v. g. rector

Ep. Himeriensis

DISCOURS

INFINI. RIEN. — Notre âme est jetée dans le corps, où elle trouve nombre, temps, dimensions. Elle raisonne là-dessus, et appelle cela nature, nécessité, et ne peut croire autre chose.

L'unité jointe à l'infini ne l'augmente de rien, non plus qu'un pied à une mesure infinie.

Le fini s'anéantit en présence de l'infini, et devient un pur néant. Ainsi notre esprit devant Dieu ; ainsi notre justice devant la justice divine. Il n'y a pas si grande disproportion entre notre justice et celle de Dieu, qu'entre l'unité et l'infini. Il faut que la justice de Dieu soit énorme comme sa miséricorde. Or, la justice envers les réprouvés est moins énorme et doit moins choquer que la miséricorde envers les élus.

Nous connaissons qu'il y a un infini, et ignorons sa nature. Comme nous savons qu'il

est faux que les nombres soient finis, donc il est vrai qu'il y a un infini en nombre. Mais nous ne savons ce qu'il est : il est faux qu'il soit pair ; il est faux qu'il soit impair ; car, en ajoutant l'unité, il ne change point de nature ; cependant c'est un nombre et tout nombre est pair ou impair (il est vrai que cela s'entend de tout nombre fini). Ainsi on peut bien connaître qu'il y a un Dieu sans savoir ce qu'il est.

N'y a-t-il point une vérité substantielle, voyant tant de choses qui ne sont point la vérité même ?

Nous connaissons donc l'existence et la nature du fini, parce que nous sommes finis et étendus comme lui. Nous connaissons l'existence de l'infini et ignorons sa nature, parce qu'il a étendue comme nous, mais non pas des bornes comme nous. Mais nous ne connaissons ni l'existence ni la nature de Dieu, parce qu'il n'a ni étendue ni bornes. Mais par la foi nous connaissons son existence ; par la gloire nous connaîtrons sa nature. Or, j'ai déjà démontré

qu'on peut bien connaître l'existence d'une chose sans connaître sa nature.

Parlons maintenant selon les lumières naturelles.

S'il y a un Dieu, il est infiniment incompréhensible, puisque n'ayant ni parties ni bornes, il n'a nul rapport avec nous. Nous sommes donc incapables de connaître ni ce qu'il est, ni s'il est. Cela étant, qui osera entreprendre de résoudre cette question ? Ce n'est pas nous, qui n'avons aucun rapport à lui.

Qui blâmera donc les chrétiens de ne pouvoir rendre raison de leur créance, eux qui professent une religion dont ils ne peuvent rendre raison ? Ils déclarent, en l'exposant au monde, que c'est une sottise, stultitiam *; et puis, vous vous plaignez de ce qu'ils ne la prouvent pas ! S'ils la prouvaient ils ne tiendraient pas parole : c'est en manquant de preuves qu'ils ne manquent pas de sens. — « Oui ; mais encore que cela excuse ceux qui l'offrent telle, et que cela les ôte de blâme de la produire sans raison,*

cela n'excuse pas ceux qui la reçoivent. » — Examinons donc ce point, et disons : « Dieu est, ou il n'est pas. » Mais de quel côté pencherons-nous ? La raison n'y peut rien déterminer : il y a un chaos infini qui nous sépare. Il se joue un jeu, à l'extrémité de cette distance infinie, où il arrivera croix ou pile. Que gagerez-vous ? Par raison, vous ne pouvez faire ni l'un ni l'autre ; par raison, vous ne pouvez défendre nul des deux. Ne blâmez donc pas de fausseté ceux qui ont pris un choix ; car vous n'en savez rien. — « Non ; mais je les blâmerai d'avoir fait, non ce choix, mais un choix ; car, encore que celui qui prend croix et l'autre soient en pareille faute, ils sont tous deux en faute : le juste est de ne point parier. » — Oui ; mais il faut parier. Cela n'est pas volontaire : vous êtes embarqué. Lequel prendrez-vous donc ? Voyons. Puisqu'il faut choisir, voyons ce qui vous intéresse le moins. Vous avez deux choses à perdre : le vrai et le bien, et deux choses à engager : votre raison et votre volonté, votre

connaissance et votre béatitude ; et votre nature a deux choses à fuir : l'erreur et la misère. Votre raison n'est pas plus blessée, en choisissant l'un que l'autre, puisqu'il faut nécessairement choisir. Voilà un point vidé. Mais votre béatitude ? Pesons le gain et la perte, en prenant croix que Dieu est. Estimons ces deux cas : si vous gagnez, vous gagnez tout ; si vous perdez, vous ne perdez rien. Gagez donc qu'il est, sans hésiter. — « Cela est admirable. Oui, il faut gager ; mais je gage peut-être trop. » — Voyons. Puisqu'il y a pareil hasard de gain et de perte, si vous n'aviez qu'à gagner deux vies pour une, vous pourriez encore gager ; mais s'il y en avait trois à gagner, il faudrait jouer (puisque vous êtes dans la nécessité de jouer), et vous seriez imprudent, lorsque vous êtes forcé à jouer, de ne pas hasarder votre vie pour en gagner trois à un jeu où il y a pareil hasard de perte et de gain. Mais il y a une éternité de vie et de bonheur. Et cela étant, quand il y aurait une infinité de hasards dont un seul serait pour vous,

vous auriez encore raison de gager un pour avoir deux, et vous agiriez de mauvais sens, étant obligé à jouer, de refuser de jouer une vie contre trois à un jeu où d'une infinité de hasards il y en a un pour vous, s'il y avait une infinité de vie infiniment heureuse à gagner. Mais il y y a ici une infinité de vie infiniment heureuse à gagner, un hasard de gain contre un nombre fini de hasards de perte, et ce que vous jouez est fini. Cela ôte tout parti : partout où est l'Infini, et où il n'y a pas infinité de hasards de perte contre celui de gain, il n'y a point à balancer, il faut tout donner. Et ainsi, quand on est forcé à jouer, il faut renoncer à la raison pour garder la vie, plutôt que de la hasarder pour le gain infini aussi prêt à arriver que la perte du néant.

Car il ne sert de rien de dire que l'on est incertain si on gagnera, et qu'il est certain qu'on hasarde, et que l'infinie distance qui est entre la certitude *de ce qu'on s'expose, et l'*incertitude *de ce qu'on gagnera, égale le bien fini, qu'on*

expose certainement, à l'infini, qui est incertain. Cela n'est pas ; aussi tout joueur hasarde certainement le fini pour gagner incertainement le fini, sans pécher contre la raison. Il n'y a pas infinité de distance entre cette certitude de ce qu'on s'expose et l'incertitude du gain ; cela est faux. Il y a, à la vérité, infinité entre la certitude de gagner et la certitude de perdre. Mais l'incertitude de gagner est proportionnée à la certitude de ce qu'on hasarde, selon la proportion des hasards de gain et de perte. Et de là vient que, s'il y a autant de hasards d'un côté que de l'autre, le parti est de jouer égal contre égal ; et alors la certitude de ce qu'on s'expose est égale à l'incertitude du gain : tant s'en faut qu'elle en soit infiniment distante. Et ainsi notre proposition est dans une force infinie, quand il y a le fini à hasarder à un jeu où il y a pareils hasards de gain et de perte, et l'infini à gagner. Cela est démonstratif ; et si les hommes sont capables de quelque vérité, celle-là l'est. — « Je le confesse, je l'avoue. Mais

encore n'y a-t-il pas moyen de voir le dessous du jeu ? » — *Oui, l'Ecriture, et le reste, etc...*

— « *Oui ; mais j'ai les mains liées et la bouche muette ; on me force à parier, et je ne suis pas en liberté ; on ne me relâche pas, et je suis fait d'une telle sorte que je ne puis croire. Que voulez-vous que je fasse ?* »

— *Il est vrai. Mais apprenez au moins votre impuissance à croire, puisque la raison vous y porte, et que néanmoins vous ne le pouvez. Travaillez donc, non pas à vous convaincre par l'augmentation des preuves de Dieu, mais par la diminution de vos passions. Vous voulez aller à la foi, et vous n'en savez pas le chemin ; vous voulez guérir de l'infidélité, et vous en demandez le remède : apprenez de ceux qui ont été liés comme vous et qui parient maintenant tout leur bien ; ce sont gens qui savent ce chemin que vous voudriez suivre, et guéris d'un mal dont vous voulez guérir. Suivez la manière par où ils ont commencé : c'est en faisant tout comme s'ils croyaient, en prenant*

de l'eau bénite, en faisant dire des messes, etc... Naturellement même cela vous fera croire et vous abêtira (1). — « Mais c'est ce que je crains. » — Et pourquoi ? qu'avez-vous à perdre ?

Mais pour vous montrer que cela y mène, c'est que cela diminuera les passions, qui sont vos grands obstacles.

FIN DE CE DISCOURS. — Or, quel mal vous arrivera-t-il en prenant ce parti ? Vous serez fidèle, honnête, humble, reconnaissant, bienfaisant, ami sincère, véritable. A la vérité, vous ne serez point dans les plaisirs empestés, dans la gloire, dans les délices ; mais n'en aurez-vous point d'autres ? Je vous dis que vous y gagnerez en cette vie ; et à chaque pas que vous ferez dans ce chemin, vous verrez tant de

---

(1) *S'abêtir* c'est devenir docile, et souple à l'action de la grâce, comme le serait un enfant, une bête. Ce mot exprime le dédain de Pascal pour la science livresque, qui fait la nuit dans notre esprit. Débarrassons-nous de cet orgueil du savoir, devenons petits, effacés ; et comme il le dit ailleurs, « par les humiliations, offrons-nous aux inspirations ».

certitude du gain, et tant de néant de ce que vous hasarderez, que vous reconnaîtrez à la fin que vous avez parié pour une chose certaine, infinie, pour laquelle vous n'avez rien donné.

— « *Oh ! ce discours me transporte, me ravit, etc.* »

— *Si ce discours vous plaît et vous semble fort, sachez qu'il est fait par un homme qui s'est mis à genoux auparavant et après, pour prier cet Être infini et sans parties, auquel il soumet tout le sien, de se soumettre aussi le vôtre pour votre bien et pour sa gloire ; et qu'ainsi la force s'accorde avec cette bassesse.*

*
* *

S'il ne fallait rien faire que pour le certain, on ne devrait rien faire pour la religion ; car elle n'est pas certaine. Mais combien de choses fait-on pour l'incertain, les voyages sur mer, les batailles ! Je dis donc qu'il ne faudrait rien faire du tout, car rien n'est certain ; et qu'il y a plus de certitude à la religion, que

non pas que nous voyions le jour de demain : car il n'est pas certain que nous voyions demain, mais il est certainement possible que nous ne le voyions pas. On ne peut pas dire autant de la religion. Il n'est pas certain qu'elle soit ; mais qui osera dire qu'il est certainement possible qu'elle ne soit pas ? Or, quand on travaille pour demain, et pour l'incertain, on agit avec raison ; car on doit travailler pour l'incertain, par la règle des partis qui est démontrée.

Saint Augustin a vu qu'on travaille pour l'incertain, sur mer, en bataille, etc... ; mais il n'a pas vu la règle des partis, qui démontre qu'on le doit. Montaigne a vu qu'on s'offense d'un esprit boiteux, et que la coutume peut tout ; mais il n'a pas vu la raison de cet effet.

Toutes ces personnes ont vu les effets, mais ils n'ont pas vu les causes ; ils sont à l'égard de ceux qui ont découvert les causes comme ceux qui n'ont que les yeux à l'égard de ceux qui ont l'esprit ; car les effets sont comme sensibles, et les causes sont visibles seulement à l'esprit. Et

quoique ces effets-là se voient par l'esprit, cet esprit est à l'égard de l'esprit qui voit les causes comme les sens corporels à l'égard de l'esprit.

Par les partis, vous devez vous mettre en peine de rechercher la vérité, car si vous mourez sans adorer le vrai principe, vous êtes perdus. — « Mais, dites-vous, s'il avait voulu que je l'adorasse, il m'aurait laissé des signes de sa volonté. » — Aussi a-t-il fait ; mais vous les négligez. Cherchez-les donc ; cela le vaut bien.

PARTIS. — Il faut vivre autrement dans le monde selon ses diverses suppositions : 1° Si on pouvait y être toujours ; 2° s'il est sûr qu'on n'y sera pas longtemps, et incertain si on y sera une heure. Cette dernière supposition est la nôtre.

Que me promettez-vous enfin (car dix ans, c'est le parti) sinon dix ans d'amour-propre, à bien essayer de plaire sans y réussir, outre les peines certaines ?

OBJECTIONS. — Ceux qui espèrent leur

salut sont heureux en cela, mais ils ont pour contrepoids la crainte de l'enfer.

RÉPONSE. — *Qui a plus de sujet de craindre l'enfer, ou celui qui est dans l'ignorance s'il y a un enfer, et dans la certitude de damnation, s'il y en a ; ou celui qui est dans une certaine persuasion qu'il y a un enfer, et dans l'espérance d'être sauvé, s'il est ?*

— « *J'aurais bientôt quitté les plaisirs, disent-ils, si j'avais la foi.* » — *Et moi, je vous dis : « Vous auriez bientôt la foi, si vous aviez quitté les plaisirs.* » *Or, c'est à vous de commencer. Si je pouvais, je vous donnerais la foi ; je ne puis le faire, ni partant éprouver la vérité de ce que vous dites. Mais vous pouvez bien quitter les plaisirs, et éprouver si ce que je dis est vrai.*

ORDRE. — *J'aurais bien plus peur de me tromper, et de trouver que la religion chrétienne soit vraie, que non pas de me tromper en la croyant vraie.*

L'Argument du « Pari »

AVANT-PROPOS

S'il y a lieu de regretter que Pascal n'ait pas écrit le livre qu'il avait projeté, c'est surtout quand on déchiffre le sens d'un de ces feuillets hâtifs, dont les idées n'ont jamais été ramenées à une rédaction définitive. Le Pari est une de ces œuvres de premier jet, recueillie vive et frémissante. Tout montre que l'auteur, en la rédigeant, ne s'est pas accordé le temps de la composer. Tantôt il raisonne et plaide, argumentant dans un style pressé. Tantôt il prend des notes lâches, incorrectes, écrivant quand même, quitte à se corriger plus tard. Puis tout à coup le voilà frappé de l'insuffisance du raisonnement ; il cherche un autre moyen de persuasion : il prie Dieu, et il invite l'impie à s'associer à sa prière. Cependant il est muet sur le but qu'il poursuit. Rien avant, rien

après le morceau ne peut nous donner une idée de ce qu'il a voulu en faire. Aurait-il même utilisé cette ébauche ? On ne sait. Et s'il l'avait utilisée, en aurait-il fait une thèse ou une antithèse, une leçon ou une réplique, une objection ou une réponse ? L'aurait-il placée dans un discours, dans un dialogue, dans un roman ? -- Autant de mystères qui restent obscurs, lorsque quelques confidences de Pascal auraient suffi à les éclaircir.

Cela nous explique les incertitudes de la critique en tout ce qui touche au Pari. Elle tâtonne ; elle essaye de fixer quelques traits, quelques circonstances historiques d'où l'argument emprunte son caractère. Comme les témoignages précis manquent, elle use de conjectures, et s'aide de comparaisons. Ce système ne vaut pas toujours l'esprit qu'il coûte. Mais qu'y faire ? Le Pari est une pièce de l'œuvre pascalienne qui a été à la fois très célébrée et très calomniée, peut-être précisément parce qu'elle est mal comprise. Cette fortune stimule la sagacité et le jugement des nouveaux venus. Et pourvu que les inductions, qu'ils substituent aux anciennes, soient discutées par eux avec l'unique souci du vrai, elles sont proba-

blement un gain ; car depuis qu'on étudie Pascal pour lui-même, et avec un concours si varié de sympathies, on est en droit de penser qu'on le devine et pénètre mieux. Le patient collecteur qui rassemblera plus tard nos opinions, s'il ne sait pas encore la manière de bien entendre l'argument du Pari, déterminera peut-être, par elles, le moment où l'on a cessé de le mal entendre.

I

LA DATE DU PARI
SA PLACE DANS LES PENSÉES

Les positions prises par nos meilleurs pascalisants sur le Pari se ramènent aux trois suivantes :

Les uns pensent avec M. Boutroux que l'argument est d'octobre 1654. Une discussion était alors engagée avec le chevalier Meré, Huggens et Fermat sur ce que nous appelons le calcul des probabilités [1]. Meré, qui avait amené Pascal à jouer et à s'intéresser au jeu, lui proposait ce problème : répartir les enjeux, dans le cas où la partie est interrompue, suivant les chances de gain. Et Pascal, tout en dissertant sur la chose en mathématicien, avait suivi sa pente de moraliste. Il en était arrivé à trouver dans ce calcul une ressource contre le libertin et l'impie. De là l'*argument*

(1) Déja en juillet 1654 Pascal avait discuté avec Fermat sur le *Fini et l'Infini*.

du Pari, sorte de défi jeté aux incrédules du point de vue d'une mathématique rigoureuse. On ajoute que Pascal n'abandonna pas cette gageure, qu'il y revint, la repensa, la remania, et qu'en définitive elle devait faire corps avec les pensées sur la Religion chrétienne, et aider à sa démonstration.

Une autre opinion est soutenue par M. Lanson, qui constate que le plan de l'Apologie, exposé vers 1658, et dont Etienne Pascal nous a laissé le résumé, ne contient pas cette preuve. Cela laisse à penser selon lui ou bien que Pascal, l'ayant déjà écrite, était décidé à la négliger, ou bien qu'il ne l'avait pas encore écrite. De toutes manières le Pari ne ferait pas partie de l'Apologie. Pascal se serait intéressé un moment à ce jeu d'esprit, aurait peut-être tenté de s'en faire une arme contre certains athées, mais sans y attacher plus d'importance qu'il n'en a. On serait libre alors de placer l'argument à l'un quelconque des moments où son auteur reprend goût aux mathématiques et se passionne pour l'une de ses thèses favorites. Mais il est un point sur lequel il faudrait tomber d'accord, c'est le caractère adventice de

l'argument. Cette suite didactique, ce raisonnement concis et passionné seraient bien de Pascal, mais ce ne serait pas de l'apologétique pascalienne.

Et voici enfin l'opinion de M. Brunschvicg, que soutient également M. Giraud. Ils supposent tous deux que l'Apologie, « étant en quelque sorte à divers compartiments et à plusieurs détentes, devait répondre et correspondre aux états d'esprit les plus différents. L'argument du Pari aurait ainsi trouvé sa place à l'un des tournants de l'Apologie pascalienne ». M. Brunschvicg précise du reste cette place sans trop d'hésitation. Dans le plan général des *Pensées* il fait du Pari et de tout ce qui s'y rapporte la section III, consacrée aux preuves d'approche, à la dialectique provisoire de la Religion. De plus, dans son Introduction, il indique la date de 1658 comme l'époque probable de la composition du Pari. C'est à ce moment-là que M. de Roannez suppliait Pascal de montrer aux athées « qu'il en savait plus qu'eux tous en ce qui regarde la géométrie ». Et c'est aussi vers ce même temps que, ayant un fort mal de dents, Pascal, pour s'en distraire, avait trouvé la solution

du problème de la cycloïde. Il suffirait, selon notre critique, de noter ces coïncidences, et de penser que Pascal, ayant alors repris ses calculs de 1654, et les ayant revus soigneusement, en avait tiré ce curieux fragment, pour l'utiliser dans un remaniement des *Pensées*.

...Voilà évidemment trois opinions contradictoires. Mises en regard l'une de l'autre, elles se détruisent.

Il faut choisir.

II

M. Brunschvicg accorde que les travaux de Pascal sur le calcul des probabilités sont de 1654, mais il reporte leur utilisation à la date de 1658. Pourquoi ? Il n'en fournit aucune raison convaincante. Ce qu'il dit de la cycloïde, et des conseils que M. de Roannez a donnés à Pascal, n'a pas de rapport étroit avec le Pari. A ce moment-là précisément Pascal n'aimait plus assez les mathématiques pour en faire un usage aussi ambitieux. « J'ai dit souvent que la géométrie est bonne pour faire l'essai, mais non l'emploi de notre force », écrira-t-il à Fermat, — en répétant, sans y

prendre garde, un conseil de Meré. Et il ajoutait encore : « Je suis dans des études si éloignées de cet esprit-là qu'à peine me souviens-je qu'il y en ait ». D'autre part M. Brunschvicg pense-t-il vraiment que Pascal, alors engagé tout entier dans la pratique du plus sévère jansénisme, se fût arrêté à discuter avec une sorte de passion sur la nécessité de jouer à croix ou pile la question de son salut éternel ? La rédaction du Pari, par endroits plus qu'à demi mécréante peut-elle être d'une époque de foi exaltée, de défense ardente de la grâce ?

Qu'auraient dit les contradicteurs avisés des *Provinçiales*, si leur auteur intempérant s'était à ce point montré défaillant ? — Eh quoi ? Celui qui écrit avec insistance ; dans ses petites lettres : « je ne me contente pas du *probable*, je cherche le *sûr* », ce serait le même qui aurait écrit : « Pesons le gain et la perte, en prenant croix que Dieu est ? » — Il *nous est impossible de le penser*. Qu'on songe aux progrès faits par Pascal dans le sens du plus intransigeant dogmatisme, et l'on dira, comme nous, que ceci exclut cela.

Enfin voici les difficultés où chronologiquement l'affaire se trouverait embarrassée. M.

Brunschvicg veut que le Pari ait occupé Pascal en 1658, au moment de la Roulette, et il admet que, dans le même temps, Pascal n'en a pas parlé à la conférence de Port-Royal. Cela serait déjà peu plausible ; mais c'est tout à fait insoutenable s'il est vrai que l'auteur, dressant alors le plan de l'Apologie, voulait précisément utiliser le Pari. Il est possible en effet que Pascal ait renoncé à parler du Pari, s'il a pris la peine de le juger, avec le recul du temps, et quand le feu de la controverse était tombé. Aussi pour ceux qui placent le Pari en 1654 et l'Apologie en 1658 la difficulté n'existe pas : ils supposent que l'auteur, ayant trouvé beaucoup mieux, a pu négliger ce fragment. Mais qu'il l'ait négligé de parti pris dans le moment où, selon M. Brunschvicg, il l'a composé, cela est plus invraisemblable, d'autant « que c'est une chose assez frappante, et qui aurait fait impression sur les auditeurs ». (1)

---

(1) *Les Epoques de la pensée de Pascal,* par M. MICHAUT, p. 273. Ajoutons que, vers la fin de 1658, HUYGENS publiait son *De ratiociniis in ludo aleæ.* N'était-ce pas là pour Pascal une occasion de reprendre le problème des Paris ? Il ne l'a pas fait.

Il faut donc en revenir là : M. Brunschvicg, visiblement, veut tirer parti de l'argument. Il ferme les yeux sur les objections qu'il soulève, parce que l'Apologie lui paraît boiteuse sans cela. Il fait jouer non seulement, comme il le dit, les compartiments des *Pensées* afin de l'y caser, mais aussi les divisions de la chronologie pour l'y insérer au point favorable. C'est trop croire, selon nous, à la nécessité d'un plan, et de tel plan... Pascal, semble-t-il, y est moins intéressé que son interprète. Il a mis dans ses *Pensées* tant de fragments obscurs, tant d'improvisations, de boutades, qu'il aimerait sans doute à nous dire, pour empêcher qu'on ne le charge, quels fragments étaient les éléments d'un système, lesquels n'étaient que les tâtonnements d'un esprit toujours en éveil.

M. Lanson à son tour est indifférent à la question de date. Il n'affirme ni ne nie que le Pari soit de 1654, pourvu qu'on lui accorde qu'il ne fait pas partie de l'Apologie. Sans doute ses raisons sont les nôtres. Et j'y souscris donc. Mais son interprétation du Pari, qui se rapproche plus qu'il ne le dit de celle

de Port-Royal[1], n'est pas non plus sans difficultés.

J'admets que le Pari soit un *a parte* dans l'œuvre de Pascal ; mais est-ce réellement le résultat d'une feinte d'apologiste ? — Port-Royal l'a dit par intérêt. Arnauld et Nicole avaient lu avec quelque stupeur, dans ce morceau, des phrases assez malsonnantes. Leur premier mouvement avait été de les supprimer. Mais comme ils avaient à rendre compte de leurs corrections à Mme Périer, au duc de Roannez et à quelques autres, ils s'étaient ravisés. Ils avaient convenu de faire le commentaire du texte, l'un ajoutant, l'autre retranchant, jusqu'à ce que l'argument du Pari, eût pris le ton de la forme qu'aimait Port-Royal. Pascal, dans cette hypothèse, serait un dévot apologiste qui entre par calcul dans les sentiments de l'athée et fait mine de le suivre sur son terrain pour le séduire, et l'introduire après dans la connaissance de Dieu. — J'avoue que les équivoques qu'on prête ici à Pascal me pa-

(1) Port-Royal reproduit l'argument avec son en-tête : *Infini. Rien*. Mais il veut que « ce chapitre ne regarde que certaines sortes de personnes ». C'est egalement l'avis de M. Lanson.

raissent indignes de lui. Il ne faut admettre cette interprétation que si aucune autre n'est recevable. S'il y a dans l'argument du Pari des négations hardies, des conclusions aventurées, il faut d'abord se demander s'il n'est pas impossible que Pascal les ait réellement pensées, et notées comme « des perceptions claires de son intelligence ».

III

Mais voilà justement où l'on est conduit à dépasser à la fois la théorie de Port-Royal, acceptée en partie par M. Lanson, et la théorie trop subtile de M. Brunschvicg. Ce besoin de retrouver à sa source toute la sincérité de Pascal, son esprit à la fois frondeur et pieux, ce singulier mélange de foi violente et d'audacieuse obstination à fouiller tous les problèmes, c'est cela qui nous force à admettre un pari moralement réel, fait par Pascal en vue d'un grand bien à conquérir : la paix de l'âme.

Oui : à cette date indiquée par M. Boutroux, que M. Brunschvicg ne se refuserait pas peut-être à reconnaître et que M. Lanson ne conteste pas, en 1654, vers le mois d'octobre,

quand Pascal écrivait ses lettres à Fermat sur le calcul des probabilités, le même Pascal était hanté de l'idée de se convertir. C'est lui qui s'est trouvé brusquement dans l'alternative de choisir entre les plaisirs et la conversion, ou, comme il le dit, entre le « fini » et « l'infini ». Car tout montre dans sa vie d'alors qu'il subit une crise morale. D'une part, soit qu'il cause, soit qu'il écrive ou qu'il disserte, c'est sur la notion d'infini qu'il revient le plus volontiers. Les textes en font foi : il en a l'obsession. Mais en même temps il fréquente assidûment Port-Royal, qu'hier encore il négligeait. Sa sœur Jacqueline écrit : « Si je racontais toutes ses visites il faudrait en faire un volume, car *depuis ce temps-là* elles furent si fréquentes et si longues que je pensais n'avoir plus d'autre ouvrage à faire[1]. » Voilà les alternatives et les péripéties où il se débat. Tantôt il raisonne avec ses amis ; tantôt il étudie l'affaire

---

(1) Dans le tableau chronologique de M. MICHAUT, je vois « des visites fréquentes de Pascal à sa sœur Jacqueline », *septembre à décembre* 1653. N'y aurait-il pas là une erreur involontaire ? Après la profession de Jacqueline (juin 1653), Pascal rentre dans le monde, assez fâché contre Port-Royal : « Voilà de quoi ils m'ont payé », écrit-il à M. Périer. Et il témoignera sa mauvaise

de son salut avec Jacqueline. Tantôt il veut convertir des impies, tantôt il veut se convertir lui-même. Un jour il rebrousse chemin violemment jusqu'au monde, et alors il croit devoir céder beaucoup aux incrédules, puis un autre jour il sent tout son orgueil de savant fondre dans une effusion de cœur, qui fait ses délices. — A quoi se décidera-t-il ? — Où penchera-t-il ?

... Le début de l'argument semble indiquer qu'une fois au moins il a envisagé froidement l'hypothèse du néant. Point de Dieu, point de vie future ; car où en sont les preuves ? « S'il y a un Dieu, il est infiniment incompréhensible, puisque n'ayant ni parties ni bornes, il n'a nul rapport avec nous. Nous sommes donc incapables de connaître ni ce qu'il est, ni s'il est. Cela étant, qui osera entreprendre de résoudre cette question ? Ce n'est pas nous qui n'avons aucun rapport avec lui... » De plus, « la raison n'y peut rien déterminer : il y a un chaos infini qui nous sépare.

humeur par son silence jusque vers le milieu de 1654. Les fréquentes visites commencerent après. Cf. *La lettre de Jacqueline à Mme Périer, du 25 janvier 1655*, où elle veut « l'instruire de l'histoire depuis le commencement, environ vers la fin de *septembre dernier* » (1654).

Par raison vous ne pouvez dire ni l'un ni l'autre, [ni que Dieu est, ni qu'il n'est pas] ; par raison vous ne pouvez défendre nul des deux. » La position des athées est imprenable, s'ils ne bougent ni d'un côté, ni de l'autre. « S'ils choisissent, je les blâmerai d'avoir fait non *ce* choix, mais *un* choix ».

Sans doute Pascal déclare qu'il parle ici « selon les lumières naturelles », précaution oratoire dont il couvre les plus osées des négations. Mais il n'est pas défendu de penser que, dans l'entrain qu'il met à mener l'attaque, il y a un peu de bravade et d'ostentation. Comme il a pris contact avec « les gens du bel air », il lui plaît de montrer qu'il sait, comme eux, nier excellemment. A cause de cela il se raidit contre les principes qu'il a cru le plus évidents. Au lieu de diminuer les objections de l'athée, il les pousse au contraire avec complaisance jusqu'au point où elles paraissent réussir.

Seulement Pascal se rend compte aussi que de rompre avec son passé et ses croyances, cela le forcerait à reconstituer par une autre méthode les résultats essentiels, qu'il devait à la foi. Or

il cherche celle-là en vain. Le Dieu des philosophes et des métaphysiciens lui est suspect. La morale des stoïciens est muette sur le problème qui le tourmente le plus : la destinée. Montaigne est lâche, Descartes incertain. Où sont cette lucidité et ce grand jour qu'il aime tant ? Les ombres surtout l'oppressent, quand il pense « qu'il se joue à l'extrémité de cette distance infinie un jeu où il arrivera croix ou pile »... C'est là que le pari apparaît comme une ressource. Il faut parier. On ne peut pas se tenir indécis, déchiré sans cesse entre des efforts contraires. Force est d'en finir avec le doute, puisque aussi bien « la vie affirme et confesse, d'une manière imparfaite mais réelle, une certaine solution de ce problème unique ». Pascal réglera donc l'affaire, par ce coup de volonté... Laissant là les dires de la raison, étrangers à ce qui l'intéresse, il se tourne vers un autre objet. Pour lui, il ne s'agit plus de vérité, mais du salut [1]. En fait de vérité, l'absence des preuves empêche qu'on avance. En ce qui touche le salut, il faut avancer même si ces

(1) *L'Introduction aux Pensées*, par M. BRUNSCHVICG, p. 274.

preuves nous échappent. L'on n'écarte pas la certitude des peines éternelles parce que, personnellement, on manque d'en connaître les preuves. Les nier, ce n'est pas les éviter. De même y aurait-il une seule chance que le ciel soit, contre un nombre fini de hasards qu'il ne soit pas, cette seule chance « ôte tout parti. Il n'y a point à balancer, il faut tout donner. Il faut renoncer à la raison, pour garder la vie ». — Pascal est d'autant plus satisfait de cette méthode que la règle des partis lui en fournit une preuve indirecte. Par elle, il se plaira à démontrer qu'il peut raisonner sur Dieu avec assurance, comme le mathématicien raisonne sur l'infini mathématique. « J'ai déjà montré qu'on peut bien connaître l'existence d'une chose sans en connaître la nature. » Ainsi, acceptant la notion de Dieu comme il accepte la notion d'infini, il calculera que le parti que Dieu est a pour lui l'infini, puisque « en faisant aussi petit que l'on voudra, égal à 1 par exemple, le nombre de chances que Dieu soit, le parti que Dieu est sera représenté par $1 \times \infty$ », tandis qu'en faisant aussi nombreuses que l'on voudra les chances que Dieu

ne soit pas, le nombre en sera toujours fini, et dès lors le parti que Dieu n'est pas sera nécessairement inférieur au parti que Dieu est, puisqu'il sera représenté par un nombre fini de chances multiplié par une quantité finie représentant les biens de ce monde [1].

... Mais parvenu là, Pascal tourne court. Que lui arrive-t-il ? Ce Dieu qu'il cherche est-il un malin génie qui le trompe ? Ou lui-même n'a-t-il pas assez trié et démêlé ses calculs ; et est-ce leur désordre qui l'arrête ? — Non. Pascal comprend que « la raison et la volonté réunies ne se suffisent pas ». Quand même le calcul serait plus serré, et la démonstration plus forte, « il sent en lui une résistance invincible ». Qu'il formule donc la solution véritable, et lâche enfin son secret : « Il faut travailler à se convaincre non par l'augmentation des preuves de Dieu, mais par la diminution des passions. Vous voulez aller à la foi, et vous n'en savez pas le chemin ; apprenez de ceux *qui ont été liés comme vous*, et qui *parient maintenant* tout leur bien... etc. »

---

(1) Cf. *Boutroux*. Pascal chez Hachette, p. 179 et sq.

Je vous demande s'il ne saute pas aux yeux qu'un homme, qui écrit cela, est sous le coup d'expériences religieuses toutes vives ? Non seulement on trouve dans ce morceau les signes de préoccupations particulières, un emprunt mondain à la passion du jeu, qui faisait fureur en ces jours-là, des allusions à des travaux, qui ne sont, chez Pascal, que de passage, et qui par conséquent font époque, mais on y trouve surtout l'aveu manifeste des appels intimes que l'auteur entend dans sa conscience et des suites qu'il compte y donner. Il a dit quelque part, qu'il « faisait l'essai sur son propre cœur du tour qu'il donnait à ses discours ». N'est-ce pas ici le cas ! Pourquoi nous confie-t-il qu'il *parie maintenant* tout son bien, sinon parce qu'il se dispose en effet à abandonner les biens auxquels « il est fort attaché » ? Un désir de retraite l'a envahi. Malgré « l'indépendance cachée au fond de son cœur, qui fait arme de tout pour éviter cet assujettissement », il est décidé à s'assujettir. Il témoigne si bien qu'il veut quitter le monde que déjà il le quitte. Il tend les mains à l'abîme de grâce. Il y va les yeux fermés.

Nous n'insisterons pas plus longtemps. A défaut des quatre lignes qui manquent dans la biographie de Pascal, il nous semble que ces conjectures nous aident assez à nous remettre dans le Pari. C'est un fragment sans date, mais qu'il n'est pas impossible de dater. De fait, il se trouve qu'en 1654, de septembre à novembre, Pascal s'intéresse aux paris, et cherche Dieu en même temps. Il est mondain encore et même un peu païen de ton, mais il est déjà converti de cœur. Il veut s'aider de la science dans un débat de conscience ; ce qui l'amène insensiblement à délaisser l'une pour ne plus s'occuper que de l'autre. A la fin l'argument du Pari ne sert pas à démontrer qu'il y a un Dieu, mais à quitter les plaisirs, pour sauver son âme.

Le Pari ! -- *Le Mémorial* — sont deux documents qui se répondent, qui se complètent. Le premier est écrit dans une heure de ténèbres, et trempé de larmes brûlantes. Au moment où Pascal écrit le second, il n'a même plus le souvenir des affres qu'il vient de subir. Il est inondé de foi. Et son bonheur ouvre les ailes.

LE SCHEMA DU PARI

Est-il avantageux ou non de croire à l'existence de Dieu ? Ou encore : *De croire en Dieu, de nier Dieu, lequel pour nous est le plus avantageux ?* Tel est le problème dont Pascal cherche la solution.

Il pose d'abord ce point de fait : *Dieu est, ou il n'est pas, la raison n'y peut rien déterminer.*

Dans l'impossibilité où vous êtes de décider si Dieu est ou s'il n'est pas, vous devez user d'une méthode pratique, d'un artifice de logique, qui supplée à la raison défaillante. Pascal vous conseille le Pari.

Que gagerez-vous ? Il faut parier. Cela n'est pas volontaire, vous êtes embarqué.

Or il y a deux alternatives :

Pesons le gain et la perte : Si vous gagnez, vous gagnez une vie infiniment heureuse ; si vous perdez, vous ne perdez rien.

Conclusion.

Prenez donc Croix que Dieu est. Et vous

reconnaîtrez par l'expérience que vous avez parié pour une chose certaine, infinie, pour laquelle vous n'avez rien donné.

Il est possible que Pascal procède ici à la manière des géomètres. L'une des règles de cette méthode, qu'il a contribué à mettre en lumière, c'est « de n'établir son raisonnement que sur des principes clairs et évidents, et qui ne puissent être contestés par aucune personne ». Ainsi Pascal demande qu'on lui accorde comme un axiome : que tout homme doit se décider sur le sujet de l'immortalité de l'âme. — Après quoi il prouve démonstrativement, par le calcul, qu'à défaut de moyen direct de se décider là-dessus, le pari est un moyen commode, adroit, suffisant, et qui paie.

Cette manière pragmatiste d'entendre Dieu et la vie future était bien nouvelle alors. On dit quelquefois que l'argument du Pari se trouve déjà dans Arnobe. Et cela est juste. Mais pas exposé de ce ton, ni avec ce désir douloureux d'aboutir. Il n'y a rien, dans les livres les plus récents de nos modernes philosophes, qui exprime davantage ce que James a appelé « la volonté de croire ».

Du reste je ne pense pas que les spiritualistes du temps y aient rien compris. Poser l'idée de Dieu, selon eux, c'était poser son existence. Parmi les vérités qu'ils croyaient avoir établies, il y avait celles-ci : « L'existence découle de l'Etre parfait... Dieu est possible, donc Dieu est... Dieu est plus facile à connaître que le monde (Descartes) ». Du côté des épicuriens, ce devait être un égal étonnement. Gassendi et ses disciples pensaient que l'ordre de la nature et cette beauté matérielle du monde, que nous admirons, prouvent Dieu. Même la science pure, représentée par les émules de Pascal, n'était pas si « mécréante » qu'elle déniât à la raison humaine le pouvoir de prouver Dieu. (1) Pour Pascal, au contraire, tout cela n'a pas de sens. Il nie l'intelligibilité de Dieu. La raison, d'après lui, n'a pas de mécanisme logique pour l'appréhender. (2) On ne le connaît que par l'opinion, qui est, après le raisonnement,

---

(1) Cf. *Pascal et son temps*, par M. STROWSKI, t. III : *L'Apologie et les Apologies.*

(2) Pascal tient à cette idée ; mais il n'y tiendra pas toujours, au moins dans ces termes. S'il était peu touché par les arguments métaphysiques, « il les respectait », dit Mme Périer. Et il admettait tous les autres, notamment les miracles, ou arguments physiques.

le seul mode de connaissance. Parmi les hommes, les uns le sentent, les autres, non ; ceux-ci ne croient pas à une vie future, ceux-là y croient. En fait, il faut s'inquiéter de ces opinions. Toute indifférence à leur égard est blâmable. Cherchons donc quelle est, parmi elles, la plus vraisemblable, et la connaissant, nous déciderons de parier pour elle. Le Pari porte principalement sur la vraisemblance de cette doctrine : il y a un Dieu, il y a une vie future. Et ainsi l'on ne décide pas si l'existence de Dieu est possible, mais seulement si elle est probable : *l'existence de Dieu est probable, donc Dieu est.*

S'il fallait prendre cette démonstration à la lettre, on pourrait dire que l'argument du Pari, tel quel, n'est pas seulement bizarre, mais absurde. Le vraisemblable, comme l'avait depuis longtemps remarqué Aristote, n'est pas l'inintelligible, encore moins est-ce l'irréel. Le pari, dans les jeux de hasard, porte bien sur le vraisemblable, mais c'est entre objets de même nature, et réels ou réalisables. L'enjeu et le gain en perspective ont même essence. (Si je risque dix francs, c'est pour en gagner mille). — Ici rien de pareil.

M. Lachelier l'a établi : il y a disparité d'essence *toto genere* entre ce que je risque et ce que je puis gagner ou perdre. Le Dieu inintelligible de Pascal ne peut donc pas servir de prétexte à un pari.

Aussi ne nous arrêtons pas là ; enfonçons un peu : sous le paradoxe on aperçoit autre chose que Pascal ne met pas en lumière, mais qui est peut-être le tout de sa démonstration.

Cet élément voilé, ne serait-ce pas l'Absolu lui-même présenté sous des aspects concrets ? Il ne faut pas s'étonner que le Dieu du spiritualisme cartésien, purement idéologique et cérébral, ait peu touché un esprit réaliste comme celui de Pascal. Celui qu'il imagine est tout conforme à la tradition chrétienne. C'est un Dieu qui s'occupe de l'homme, et s'intéresse à ce qu'il fait. Il vaut aussi par ce qu'il promet et annonce. Il promet à ceux qui observent les commandements « une infinité de vie infiniment heureuse », et à ceux qui les méprisent, la perte d'un bonheur infini, « outre les peines certaines ». Cet infini dont le nom revient sans cesse, c'est un gain ou c'est un manque. L'infinité de bonheur sera le gain

de l'âme unie à Dieu. L'infinité de malheur sera le manque de ce gain dans une âme vouée aux peines. Et où cela se passera-t-il ? Dans une vie future qui sera le prolongement de celle-ci, où nous aurons conservé notre personnalité et nos souvenirs, mis désormais à l'abri des atteintes du temps, où nos responsabilités pèseront de tout leur poids dans la balance de la Justice divine.

Me trompé-je ? Il semble bien qu'on ait là, en raccourci, l'expression de tous les dogmes dont l'âme de Pascal est pleine. Il n'a rien nié de tout cela tout à l'heure, quoi qu'il ait dit, il a sous-entendu et tacitement affirmé tout cela. L'argument du Pari est amorcé par toutes ces présomptions antérieures. Les termes du pari, l'examen des chances, la balance des avantages et des risques révèlent des conceptions faites. Et ce n'est donc pas un agnostique qui parle ici, mais un homme normal qui a foi dans sa raison, dans la valeur des témoignages traditionnels, et dans la réalisation, au delà de la mort, de ses intuitions d'ici-bas.

Il est vrai que plusieurs, ayant remarqué celà, en ont simplement induit que Pascal fait une

pétition de principe, et par là annule son pari. Mais le raisonnement aurait-il plus de force si la raison fonctionnait à vide ? Nos plus amples certitudes ne viennent d'ordinaire que de certitudes infinitésimales qui se lient et s'agglutinent. Nous avançons pour ainsi dire sous le voile, et à travers les ombres ; mais nous ne confondons pas pourtant le but que nous poursuivons avec les conditions de la marche. C'est que de cet Absolu que nous cherchons nous avons une conscience positive. Pascal parle des probabilités de la vie future avec la conscience lentement élaborée des attributs d'une vie future. Usant de sa raison, et des idées acquises par elle, il détermine par avance à quelles conditions cette vie satisfera au besoin de justice qui est en lui. Et parce que ces conditions sont le fruit de l'analyse même « de la Justice la plus juste, de la Justice *toute* juste », il croit qu'il peut s'y fier, et appuyer là-dessus tout son discours. Sans cela il ne trouverait à aucun degré son existence probable ; car sur quel fondement pourrait-il établir cette probabilité, et à quel signe pourrait-il la reconnaître ? S'il la reconnait, s'il la nomme, s'il la qualifie, c'est qu'à

ses yeux l'existence de cette vie future et de Dieu, son soutien, est déjà plus qu'à demi prouvée [1].

Alors, me direz-vous, c'est donc le jeu des métaphores qui nous trompe ? Nous sommes dupes d'un effet de style ? — Je le crois, et j'ajoute que Pascal est le premier pris aux manœuvres de son imagination. Il dit que Dieu est incompréhensible et il expose à merveille comment il comprend Dieu. Il affirme qu'il faut jouer la vie future à croix ou pile, et tout de suite il démontre son existence par l'analyse des attributs moraux de Dieu. Il propose un pari, parce que « la raison ne peut rien déterminer » à cette vie future, mais il sait qu'elle est une vie infiniment heureuse. Les mots qu'il emploie sont eux-mêmes détournés de leur sens. Il dit : chances ; mais il pense : raisons. Il dit « hasards de perte » comme s'il était douteux qu'il y ait un enfer ; mais aussitôt il se trahit, et dit : « les peines certaines ». Ainsi relisez tout le morceau, en remplaçant

---

(1) M. G. MICHELET, dans son livre, *Deiu et l'Agnosticisme contemporain*, sans avoir visé particulièrement la manière de Pascal, en donne une justification indirecte. Cf. *De la connaissance spontanée à la science de Dieu*, p. 327 et sq.

l'image par son sens rationnel ; des contours matériels de l'idée dégagez l'idée même, alors l'interprétation allégorique ne vous donnera pas le change sur ce clair système de récompenses et de peines futures, sur cette vieille preuve de l'immortalité de l'âme par la foi aux sanctions morales que Pascal a pris au fonds commun des croyances humaines, et qu'il a seulement, selon les uns dramatisés, ou selon les autres mis en rébus.

Il reste, je le sais bien, l'emploi fait par lui des mathématiques et du calcul des probabilités. Sur le moment, il a paru y tenir beaucoup. C'était, selon lui, une démonstration décisive : « Saint Augustin a vu qu'on travaille pour l'incertain ; mais il n'a pas vu la règle des partis, qui démontre qu'on le doit. » Et il ajoutait, avec sa manière caustique : « Ceux qui n'ont que les yeux, ne voient pas ces causes, mais seulement ceux qui ont l'esprit. »

En réalité Pascal se faisait illusion autant sur les données du problème que sur sa solution. Dans tous les jeux de hasard il y a un fonds de jeu déposé par les parties intéressées. C'est sur ce fonds que le joueur acquiert un droit propor-

tionnel à sa mise. Plus il met, plus il a de chances. Il travaille donc pour l'incertain, mais avec des chances qui se mesurent, qui peuvent mathématiquement se calculer. — C'est le contraire qui arrive dans le pari de Pascal. Les aises, le superflu, les plaisirs auxquels le joueur s'est habitué, voilà sa mise. Cela lui donnera-t-il un droit proportionnel au paradis ? Pas le moins du monde, puisque le fonds du jeu, le paradis, ne lui appartient pas. Dieu ne l'a pas mis en loterie. Par hypothèse, il est sa seule propriété.

Mais du moins peut-on l'évaluer ? Existe-t-il une valeur moyenne propre à remplacer sa valeur réelle, qui est inconnue ? C'est alors sur cette valeur moyenne connue que les joueurs se détermineraient à risquer leur mise. Cette seconde hypothèse est encore illusoire. Un jeu dont le gain est infini, ne comporte point, par cette raison, de valeur moyenne. Pascal en est réduit ici, à *affirmer* que les délices de cette vie « ne sont rien » comparées aux délices du ciel ; ce qui n'éclaire pas le problème, mais le rend d'un seul coup, insoluble mathématiquement, la valeur moyenne devant dès lors se calculer entre o et ∞.

En somme appliquer le calcul à des choses morales, en faire l'illustration d'une démonstration métaphysique, c'est une erreur puérile. Il est trop facile de répondre qu'il n'y a pas de calcul qui, fondé sur des données mathématiques finies, aboutisse à fournir dans sa solution un infini qui n'est pas d'ordre mathématique. Cette langue étrangère, ce jargon de science gâtent plutôt l'argument qu'ils ne le servent.

LA VALEUR APOLOGÉTIQUE DU PARI

Cependant nous avons vu que Pascal lui avait demandé autre chose. Dans le désarroi de ses idées, tourmenté d'un besoin religieux très grand, il a cherché dans le Pari un moyen de brusquer ses résolutions et, sans avoir rien à débattre. de rentrer en grâce avec Dieu. Une circonstance d'ailleurs transformait cet expédient assez médiocre en une sublime beauté : Pascal se convertissait quelques semaines après.

On se rend compte que la valeur du Pari, examinée accessoirement sous ce rapport, peut être tout autre que celle de l'argument considéré en soi. Ce n'est plus son objectivité, c'est son efficacité qui est en question. Le pari nous frappe comme une révélation du rôle que jouent nos tendances profondes dans les décisions les plus graves de la vie ; et l'on est porté à conclure de l'intérêt moral que ce fait révèle, à son utilité

pratique. Un problème nouveau se pose donc. Peut-on ériger la dialectique de cet argument en méthode préparatoire à la Foi ? En raison de sa force suggestive, peut-on en faire un motif de croire pour les incrédules : ou, à tout le moins, le tenir en réserve pour les âmes malades à qui la thérapeutique morale conseille les excitants et les toniques ?

Il fut un temps où une telle question eût provoqué, de la part de certains écrivains religieux, de bien curieuses réponses.

Assurément, aurait-on dit, dans l'abdication de la raison, lorsque tous les éléments intellectuels, extérieurs et traditionnels de la religion se trouvent frappés de discrédit, le Pari est une ressource. Un homme voudrait croire, mais les preuves de la foi ne lui inspirent que de la défiance. Il les examine l'une après l'autre, et il ne trouve pas la paix davantage, car l'isolement de chacune, lui ôtant l'appui des autres, en met à nu toute la faiblesse. Alors il n'écoute plus que son cœur. Celui-ci, pour peu qu'il s'aide lui-même, est plus perspicace que ne l'est sa raison : il pressent, il devine, il choisit ce qui leur est favorable, il rejette

le reste. Ainsi notre homme en arrive à trouver probables des considérations qui lui paraissaient inintelligibles. Pour se délivrer tout à fait de ses doutes, il porte tout l'effort de sa vie morale sur ce point... Il est mûr pour le Pari.

Telle eût été, j'imagine, l'explication fournie par ces psychologues religieux, qui couvraient du nom de Pascal le plus notoire abus de fidéisme. Je suppose, après ce qui a été dit, que l'on saura découvrir ce qui en revient réellement à l'auteur du Pari. On ne saurait s'autoriser de quelques outrances verbales, dont il use à plaisir, pour nier le caractère général de son œuvre, qui satisfait d'une manière étonnante, en beaucoup de points, au besoin d'évidence et de rationalité.

Mais je m'arrêterai plutôt à ceci : qu'on me trouve des incrédules aussi attachés à leur foi, aussi déterminés à la répandre que Pascal ; qu'on les initie aux merveilleuses certitudes qui débordent de sa vie, qu'on leur inocule encore le suc des *Pensées*, ou celui des opuscules qui les accompagnent, ou seulement l'âme de tant de lettres où ce chrétien affirme ses aspirations à l'ascétisme le plus rigoureux, et je dirai à ces

incrédules : pariez donc comme Pascal. Car c'est vraiment à eux seuls que le Pari peut faire du bien. Il ne décidera pas de leur foi, mais de la folie qu'ils devront y mettre s'ils veulent être apôtres. Pascal « a parié tout son bien » pour se lier à Jésus-Christ. Il a quitté les plaisirs, comme on joue, acceptant le risque de mettre un trop fort enjeu, parce qu'il ne voulait plus examiner entre eux et la charité du Sauveur. Qu'ils suivent donc « cette manière ». Elle est bonne.

Quant aux autres : francs incrédules, demi-croyants, croyants révoltés, croyants disputeurs, croyants tièdes, dans quelque état de conscience qu'ils se trouvent, ou plus éloignés ou plus rapprochés de nous, le Pari ne leur fera que du mal.

Pour imposer silence aux doutes de la raison, il ne faut pas une foi qui vacille. Les âmes, dont on parle, sont d'une grande paresse à croire ; elles se sentent vides et désemparées. Il leur faut un moteur, une force qui les mette en branle. Or l'argument qu'on leur propose est précisément d'une raison lâche et hésitante. Qu'y a-t-il de plausible pour eux dans une démonstration où

l'on fait tant d'efforts pour substituer à de vraies preuves, qui paraissent faire défaut, une preuve en l'air, soutenue par de fantastiques calculs ? Tandis qu'on pèse devant eux les chances que Dieu soit, ils songent invinciblement aux chances contraires. Et plus on appuie sur le raisonnement, le raisonnement étant chimérique, plus on les pousse à s'y soustraire. D'ailleurs, ils aperçoivent de très loin l'artifice, et l'éducation de leur sens moral, à défaut de connaissances plus amples, les met en garde contre lui. Ils pensent, avec raison, que si l'apologiste était en état de résoudre le problème, il ne serait pas réduit à proposer cette fragile machine ; car parier, pour un homme crédule, c'est déjà chose vaine ; ce serait une chose téméraire pour un homme incrédule ; mais pour un apologiste, qui a mieux à tenter, c'est à la fois vain et téméraire.

J'entends bien qu'on se rabattra sur l'intérêt. On dira tout crûment, sans embarras et sans pudeur, que l'incroyant court les risques les plus graves, et qu'il a avantage à parier pour Dieu ; qu'en le faisant, il ne gagnera rien peut-être, mais qu'il sera à l'abri de vengeances possibles, tandis

que s'il parie contre, et que Dieu soit, il tombera sans ressources dans la damnation.

Cette argumentation, qui en effet déshonore le Pari de Pascal, et que certains missionnaires, dit-on, ne redoutent pas d'employer, n'est pas plus décisive que l'autre, hélas ! et je me demande comment on pense corriger par là ce que le calcul des probabilités a d'illusoire. — Outre qu'il n'est pas sûr que de présenter la religion comme avantageuse, ce soit un moyen de la rendre plus croyable, on doit se dire que poussé sur la pente de l'égoïsme, l'incrédule ne s'arrêtera pas en si beau chemin. Vous lui offrez le choix entre deux sortes de plaisirs, les plaisirs certains d'ici-bas, et les plaisirs incertains de l'autre vie. Sur ce point la nature n'a qu'une réponse :

Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras.
L'un est sûr, l'autre ne l'est pas.

Fontenelle avait déjà remarqué que l'argument est sans force contre un athée qui se trouve bien en ce monde, et qui refuse d'écouter ce qu'on lui raconte de l'autre. Cet état d'esprit assez grossier est plus fréquent qu'on ne le croit. Il faut déjà beaucoup de foi pour admettre de

discuter sur les plaisirs de l'Au Delà. Dans nos époques fatiguées, la plupart aiment mieux se passer d'espérances, que d'en fixer l'échéance à trop long terme. A plus forte raison se refusent-ils à imaginer des craintes qui les laisseraient plus affaiblis, et les tourneraient vers le désespoir. Ces vérités, qui ont tant de prix pour les cœurs purs, s'évanouissent devant l'obstination des autres à ignorer les plus hauts problèmes de l'âme.

Que si l'on se hasarde à leur présenter quand même quelque commentaire des frayeurs éprouvées par des âmes plus nobles, encore faut-il le faire en des termes assez rigoureux pour que leur raison soit touchée, et ne puisse pas aisément se dérober aux conclusions proposées. Mais ce n'est pas le cas. L'argument qu'on leur soumet est un faux dilemme qui laisse échapper son homme par plusieurs issues béantes. Quand on lui a dit qu'il n'y a que deux alternatives : ou une vie sans plaisirs, couronnée d'une infinité de bonheur, ou une vie de plaisirs, terminée par l'enfer, on lui a donné, il est vrai, deux solutions. Mais qui ne voit que ce ne sont pas les seules ? Rien que l'hypothèse du néant, introduite entre

les deux autres, suffit à détruire l'harmonie du système. Pascal, qui le sentait, avait d'abord supprimé l'enfer dans le Pari. Il ne proposait que le néant ou le ciel. Dans les notes annexées au Pari, comme aussi bien dans les *Pensées* contre l'indifférence des athées, c'est le néant qui n'a plus de rôle, ou bien c'est le ciel qui est fermé. Il met les athées « dans l'horrible nécessité d'être éternellement anéantis ou malheureux ». Ce flottement dans la doctrine de l'auteur indique déjà clairement les difficultés d'établir un vrai dilemme. Quant aux incrédules modernes, plus libres, plus emportés, que n'inventeront-ils pas pour prouver que les données du problème ne sont pas irréductibles ? Les uns penseront qu'une vie sans plaisirs peut aussi bien être terminée par l'enfer. D'autres au contraire diront que Dieu pourrait, sans déroger, couronner une vie même de plaisirs. D'autres encore que les plaisirs compteront dans la somme des joies acquises, comme des avances d'hoirie sur l'éternité. D'autres que la vie ayant mis un contrepoids à toutes nos joies, chaque plaisir a sur terre sa rançon suffisante. D'autres, qu'un Dieu spécialement intéressé à la haine du plaisir, et

donnant à ses créatures le choix entre deux espèces de tortures, interdit et paralyse la volonté, loin de l'aider. Puis viendront les frondeurs qui prétendent s'être décidés à quitter les plaisirs sans croire en Dieu. Ils n'ont eu, disent-ils, qu'à écouter la voix de la raison ; soit par hygiène, soit par orgueil, soit par sagesse naturelle, ils ont conclu au dégoût des amusements et des folies terrestres. Et ils affirment avoir trouvé, dès ici-bas, leur récompense, dans les satisfactions qu'ils en recueillent, et un peu aussi dans le mépris qu'ils font du reste des hommes,... etc.

On le voit : le bon esprit se lasserait plutôt de prouver que le mauvais de concevoir. L'apologiste voulait étouffer la contradiction par un argument sans réplique, il l'a au contraire exaspérée en réveillant maladroitement les sophismes qui dorment en chacun de nous.

Concluons donc que cet argument est périlleux, qu'il n'a rien pour lui, ni la science, ni la logique, ni la morale, et qu'il est de ceux par conséquent qui sont inutiles à l'apologiste. A peine l'excusera-t-on chez les missionnaires assurés que leur auditoire croit déjà en Dieu, mais ce

sera en maintenant qu'ils feraient mieux d'y renoncer, car ce jeu d'antithèses, impuissant à donner la foi à ceux qui en sont privés, pourrait l'énerver chez ceux qui l'ont.

LE PARI EST UN ACTE DE FOI

J'ai dit plus haut le sens unique où le Pari est acceptable ; c'est quand il s'agit d'aliéner sa conduite et sa vie à un idéal qui réclame de nous une profonde immolation. Il est alors une ruse de guerre pour vaincre les dernières hésitations de la nature et précipiter vers sa solution une crise d'âme, lentement préparée. Il est surtout une détermination hardie à ne pas revenir en arrière. Ce dernier caractère, qui est seul tout à fait pascalien, sauve à la fois le Pari de l'accusation de manœuvre égoïste, et de coup de folie, deux reproches entre lesquels les critiques se partageaient.

Mais il s'appelle alors d'un autre nom, et c'est proprement un *acte de foi*. Croire, en quelque façon c'est parier. Il est admis par tous les philosophes que la foi excède l'évidence analytique et atteint un objectif inaccessible aux seules prises de l'esprit. Par quel moyen le croyant peut-il

majorer ainsi le donné, et se construire un réel au delà de ce qui est réel ? — C'est par une affirmation toute personnelle, c'est par l'engagement de soi. — Assurément cette affirmation est motivée, cet engagement est garanti, et dans l'espèce, beaucoup mieux que ne le pense Pascal à cette heure troublée de sa vie. Mais l'adhésion, si raisonnable qu'elle soit, n'en est pas moins un acte moral. C'est la volonté, en dernier ressort, qui détermine l'acte de foi. *Fides est essentialiter assensus intellectualis, imperatus a voluntate.* Et celui qui fait ce pas a bien l'impression qu'il se hasarde, qu'il risque, qu'il parie [1].

J'ajoute qu'il y a là une sorte d'obligation conscientielle, un peu vague sans doute, mais impérieuse. Notre vie est courte, et le chemin qu'elle suit est mal éclairé. Pourtant il faut avancer. Les heures d'inaction et de doute sont des heures perdues. Si l'on s'attarde trop aux débats préliminaires, à la discussion des hypothèses d'approche on risque de manquer l'occasion

(1) Les convertis appellent cela : *faire le plongeon.*

unique, à la portée de la main. D'urgence il faut brusquer la décision, « il faut parier ».

Et pourquoi faut-il parier *pour* ? — C'est parce qu'on est « embarqué ». Le passager qui, étant sur le bateau, parierait *contre*, n'aurait plus qu'à descendre à terre et à renoncer au voyage. Renonciation intempestive, et de plus tout à fait insensée. Qui ne sait que croire est le vœu profond de notre nature ? Normalement le cœur humain est altéré de foi et avide d'affirmations consolantes. C'est le comprimer et le paralyser que de lui interdire cette accession à la Paix. Le laisser suivre son inclination, et courir sa chance est autrement sage. Pascal, pour son propre compte, ne saurait se refuser cette joie, si Dieu lui en fait la grâce. Et il est le premier à entraîner les autres dans le sens où va son cœur. Aux athées il reprochera l'abdication de la volonté, qui se refuse à agir. Aux timides il infusera la résolution d'étouffer toute irrésolution. Aux chrétiens fervents il donnera l'exemple. En somme sa formule : « il faut parier » est une invitation adressée à tous de s'abandonner aux exigences concordantes de l'expérience et de la

pensée, et d'aller ainsi jusqu'au bout du voyage, jusqu'à Dieu qui fait croire[1].

Pascal établit, encore, avant tous les modernes, la portée métaphysique de l'action — non de l'action, force aveugle, mais de l'action contrôlée par l'esprit — : « Vous voulez aller à la foi ?.. prenez de l'eau bénite, faites dire des messes. Naturellement cela vous fera croire ». Il ne faut point demander à la foi d'inventer sa route, de tracer son itinéraire. Vous êtes embarqués, mais non au hasard et sur des voies capricieuses et changeantes. Il s'agit d'aboutir à un but réel, à un rivage d'authentique vérité. « Vous voulez aller à la foi, et vous n'en savez pas le chemin ; apprenez-le de ceux qui ont été liés comme vous : suivez la manière par où ils ont commencé ». C'est la tradition religieuse appelée au secours du Pari ; ce qui l'apparente encore plus nettement à l'acte de foi catholique proprement dit. Car nous ne faisons pas autre chose en pariant pour les vérités de notre religion que de souscrire aux conditions de la foi, et d'en confesser le bien fondé.

---

(1) Cf. l'article ingénieux de Tauzin. *Revue du Clergé Français* 1er et 15 sept. 1919.

Parier c'est se lier à l'Eglise. *Id ratum habemus quod a Deo traditum esse sanctissimæ matris Ecclesiæ auctoritas comprobârit.* Parier c'est, comme Pascal, se plier corps et âme à l'autorité *Dei Revelantis*, du Dieu qui se révèle à nous.

Le Pari nous apparaît, en résumé comme une ruse de croyant, par laquelle il s'enchante lui-même. Un homme vraiment indécis n'y aurait pas recours. Ce jeu d'esprit n'a de sens et d'intérêt que pour celui dont la vie intérieure est unifiée depuis longtemps, et solidement établie dans la foi. Un doute peut l'assaillir, et s'emparer un instant de lui. Mais les assises de sa mentalité habituelle, inconsciente ne sont pas touchées par cette agitation de surface. Et au contraire le doute, venant à les heurter, rebondira, mué en assentiments, en preuves, en déclarations de foi d'une plus belle violence. — C'est tout à fait le cas de Pascal. Il invente des preuves nouvelles, non pour s'assurer lui-même contre une défaillance possible de sa foi, mais pour la satisfaction de multiplier, jusqu'au rassasiement, la joie de croire.

Saint-Germain-en-Laye
Octobre 1921.

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 22 DÉCEMBRE MCMXXI
PAR ALFRED LAJAT, A
MORLAIX POUR GABRIEL
BEAUCHESNE, A PARIS



